



Litiges locataire/propriétaire sur des travaux d'aération

Par **sarah geandarme**, le **07/10/2008** à **16:41**

Bonjour,

Je suis locataire d'un appartement géré par agence depuis le 1 juin 2008. Cet appartement n'ai pas au norme en matière d'aération. Depuis cet été, je demande à l'agence de faire le naicessaire pour que les travaux soit fait, mais toujours rien. Aujourd'hui, je téléphone à l'agence pour leur demander ou en ai ma demande, et l'agence me répond qu'elle ne peut rien faire car la propriétaire ne veut rien faire, ajoutant qu'ils avaient était bien gentils de me louer l'appartement vu mon dossier!!! (je suis tout de même fonctionnaire, je gagne bien ma vie et paie mes loyers tout les mois en temps et en heure!)

J'aimerais savoir quels recours je peux avoir. Puis-je faire bloquer les loyers chez un huissier? Dans ce cas, les frais seront-ils à ma charge? Y a t-il un organisme qui puisse passer chez moi faire un constat?

En vous remerciant par avance de vos précieux conseils.

Melle Sarah GEANDARME